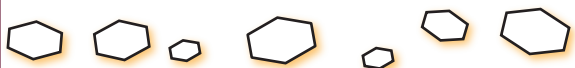




Ville de Dijon
Conservatoire à
Rayonnement Régional
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



ARTS PLASTIQUES

Inscriptions / réinscriptions
2019-2020



PREMIÈRE INSCRIPTION

Concerne les non-inscrits au CRR en 2018-2019

Démarches

Rendez-vous sur dijon.fr, puis

- cliquez « *Téléservices / votre compte* »
(menu horizontal)
- connectez-vous à votre « *espace citoyen* »
(s'il n'existe pas, créez-le dans « *Pas encore de compte ?* »)
- cliquez « *Culture et loisirs* »
- faites défiler les rubriques jusqu'à « *Conservatoire* »
- laissez-vous guider pour finaliser votre inscription

Calendrier

- préinscriptions
du jeudi 6 juin au jeudi 20 juin 2019

Modalités, quel que soit l'âge

enfant, adolescent ou adulte

Entrée dans l'ordre d'arrivée des dossiers
et en fonction de la domiciliation.

Nombre de places limité.

- affichage des affectations
mardi 3 septembre 2019 - à partir de 14h00

RÉINSCRIPTION

Concerne les élèves déjà inscrits en 2018-2019

Modalités, selon votre âge *

* au 31 décembre 2019

- **enfants et adolescents, jusqu'à 17 ans**

La réinscription s'effectue en ligne
du mardi 14 mai au mercredi 5 juin 2019

Vous recevrez un mail explicatif. Si vous n'avez pas reçu de mail au mardi 14 mai 2019, merci de nous contacter.

- **adolescents et adultes, à partir de 18 ans**

voir démarches de *Première inscription*, page 2.

- **affichage des affectations**

mardi 3 septembre 2019 - à partir de 14h00



Au-delà du mercredi 5 juin, les anciens élèves ne sont plus prioritaires sur les nouveaux inscrits ; le conservatoire n'est plus en mesure de leur garantir une place à la rentrée.



Besoin d'aide ?

Vous n'avez pas d'ordinateur à votre disposition ?
Vous avez une question, besoin d'une précision ?

Le service scolarité est à votre disposition aux horaires d'ouverture (voir page 6)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Planning des cours

Il est disponible sur le site internet du conservatoire à partir de la fin du mois de juin.

Fiche de vœux

Suite à votre préinscription, vous recevrez début juillet une fiche de vœux pour choisir le cours que vous souhaitez suivre. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée. Nombre de place limité.

Carte d'élève

Suite à la validation de votre inscription ou réinscription, une carte d'élève sera à retirer à l'accueil du conservatoire
à partir du mardi 1^{er} octobre 2019.

À noter

En cas d'admission au conservatoire en Arts plastiques et dans une autre discipline, il est demandé de faire un choix. Ainsi, davantage d'élèves peuvent intégrer le conservatoire pour y pratiquer un art.



CALENDRIER DE RENTÉE 2019-2020

- reprise des cours pour tous les élèves
lundi 9 septembre 2019

- reprise des cours de la « Prépa »
lundi 16 septembre 2019



+ D'INFOS

Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional

24 bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex
autres sites : 15 rue de Colmar / 8 rue Monastir

Courriel scolarite-crr@ville-dijon.fr
Téléphone 03 80 48 83 68 (service scolarité)
Site internet dijon.fr/conservatoire

J-Y. Dupont-Lemaire, *directeur*
C. Dacharry, *directeur-adjoint*
en charge des enseignements
N. Brideron, *responsable de la scolarité*

Service scolarité, horaires

Espace Clemenceau, 1^{er} étage

En temps scolaire

jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
à partir du lundi 2 septembre

Lun fermé le matin / 13h30 - 18h00
Mar 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mer 9h00 - 18h00 (en continu)
Jeu 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Ven fermé le matin / 13h30 - 17h00

Pendant les vacances d'été

du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet 2019
du lundi 12 août au vendredi 30 août 2019

Lun, mar, } fermé le matin / 13h30 - 17h00
jeu, ven
Mer 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00